

La Gazette du Petit-Ry n°27 – Eté 2024

Le bulletin d'information des habitants heureux du Petit-Ry ... et qui veulent le rester.



Le mot de la présidente

Chères amies, chers amis,

Le soleil est enfin là ! J'espère qu'il est annonciateur d'un bel été parce que le printemps ne nous a pas vraiment gâtés. Les météorologues n'avaient pas relevé une si longue période et de telles quantités de pluie depuis 1833 !

Qui dit été, dit aussi vacances. Dans une semaine, le 5 juillet, la cloche sonnera la fin de l'année scolaire 2023-2024. J'espère, de tout cœur, que tous les enfants, mais aussi les ados, auront bien réussi et qu'ils pourront profiter un maximum de vacances bien méritées.

Je souhaite remercier toutes les personnes qui ont participé à la fête des voisins du 8 juin dernier. Ce fût un réel succès. Maintenant, nous sommes impatients de voir les résultats des votes pour le budget participatif et l'équipe brocante est sur les charbons ardents pour que tout soit prêt pour le 1^{er} septembre.

Bonnes vacances et bon repos à vous tous.

Vicky

La renaissance de la boîte à livres

Tous nos remerciements vont à Dirk et à son « assistant », Anton, pour la remise en état de la boîte à livres du Petit-Ry. Nous espérons qu'elle est à nouveau parée pour résister pendant plusieurs années aux intempéries qu'elle doit subir.

Je voudrais en profiter pour vous rappeler que les livres ne doivent plus être déposés chez Monsieur Vergucht. Vous pouvez les laisser sur l'étagère du bas de la boîte à livres et Monsieur Delahu les récupèrera.



La Fête des voisins

Le 8 juin, veille des élections, l'AHPR a organisé une fête des voisins dans la salle paroissiale : repas style auberge espagnole. Nous étions nombreux, une cinquantaine, et de toutes générations. Un barbecue était prévu ainsi qu'un « plan B » étant donné la météo arrosée que nous connaissons depuis plusieurs semaines ! Miracle, pas une goutte de pluie ce jour-là.



Merci à Dirk, le chef des barbecues, pour avoir cuit une quantité impressionnante de viandes diverses. Il était au four et au moulin et ...



on peut dire qu'il a eu chaud !! Heureusement que d'autres cuistots lui ont gentiment prêté main-forte.



Tout le monde a profité d'un généreux buffet de salades, accompagnements et desserts variés apportés par les participants.

Apéro et repas se sont déroulés dans une joyeuse ambiance très décontractée et conviviale, les uns et les autres contents de retrouver des connaissances, d'en faire de nouvelles et d'échanger.



La soirée s'est poursuivie par un quizz musical et une playlist de danse préparée par Anton qui avait également bien illuminé la salle. Merci à lui aussi !



Ce fut un succès, à réitérer sans doute.

Geneviève

Les voitures électriques de Petit Ry



Il n'aura échappé à personne l'apparition de ces nouveaux véhicules bien silencieux et modernes sur nos routes depuis quelques années.

Dans tous les pays du monde, la voiture électrique représente un gain d'émissions de gaz à effet de serre, notent les experts. Elle a bien entendu des avantages et des défauts. J'ai donc mené l'enquête auprès des habitants de Petit Ry propriétaires de ce type de véhicule.

Je suis allée tout d'abord chez Charlotte et Christophe habitant la rue de Petit Ry.

Christophe a une voiture de société électrique et me dit que sa voiture est plus performante sur un petit trajet que sur autoroute. Pour lui c'est avantageux d'aller au travail avec ce type de véhicule. L'autonomie varie aussi selon les saisons : les batteries n'aiment pas le froid. On a donc un peu moins d'autonomie en hiver : 400 km en hiver contre 450 en été. Des pneus spéciaux peuvent augmenter l'autonomie.

La durée de vie d'une batterie est d'environ 10 ans.

Christophe est assez satisfait car l'entretien de ses 2 voitures électriques (le couple a aussi une petite voiture d'occasion électrique) est moins cher qu'une voiture thermique (pas d'huile à vidanger etc.). Le temps de charge est d'environ 30 mn. Plus la borne est rapide et plus le tarif est cher. Le prix dépend aussi de ce que l'employeur a prévu de rembourser à l'employé (ici aux alentours de 13 Euros par charge pour 200 km d'autonomie).

En ce qui concerne le prix de l'installation d'une borne de recharge, il faut compter autour de 2000 euros pris en charge par l'employeur. Il est intéressant de savoir que si vous l'installez à vos frais et que vous choisissez une borne partagée le prix baisse en bénéficiant d'une défiscalisation. Il faudra aussi vérifier s'il on a une installation électrique monophasée ou triphasée chez soi (sachant que le triphasé charge plus vite).

En ce qui concerne l'achat d'un véhicule électrique d'occasion (230 km d'autonomie selon les modèles), on peut aussi le brancher sur un autre type de prise (environ 500 euros) mais cela prendra plus de temps.

Maintenant plus on va voyager loin et donc parcourir de km plus il faudra s'arrêter pour recharger le véhicule. Il faudra s'adapter et s'organiser en conséquence. De nombreuses applications sont disponibles pour trouver les bornes de recharge. Pour l'instant on trouve beaucoup de bornes sur les autoroutes à l'étranger, un peu moins sur les routes Wallonnes.

Il va falloir encore patienter un peu ou bien anticiper pour se déplacer en Belgique.

En conclusion Christophe est très satisfait et me dit qu'évidemment les trajets les moins polluants sont ceux que l'on n'effectue pas ou que l'on fait à pied, en vélo ou en transport en commun.



Je suis ensuite passée chez Françoise avenue Albert 1er qui était moins enthousiaste car elle a eu le sentiment de s'être fait imposer ce type de véhicule par son employeur. Pour elle le seul avantage est le fait que la voiture est silencieuse. Elle trouve qu'il y a beaucoup d'inconvénients : Le temps de charge est trop long pour elle, il n'y a pas assez de bornes de recharge au travail. Comme son utilisation est récente, elle ne sait pas encore si cela sera moins cher qu'avec une voiture thermique. Elle regrette que ce type de véhicule ne lui permette pas d'improviser plus ses transports en général.

J'ai rendu visite à Pascal et Cathy avenue de la résistance, utilisateur d'une voiture hybride fournie par l'employeur de madame. L'autonomie du véhicule est de 45 km, le temps de charge de 1h30. Il est utilisé pour les trajets domicile travail. Il y a aucun problème d'entretien. Une charge peut durer 3 à 4 jours pour des petits déplacements.

L'installation de la borne est plus ancienne et a coûté 3000 euros. L'employeur rembourse le prix du kW. L'autonomie varie en fonction des saisons comme précédemment. Le seul point faible à leurs yeux est la faible capacité du coffre car la batterie prend pas mal de place.

Chez Dimitri habitant aussi avenue de la résistance, il y a aussi une voiture de société électrique. Il en est très satisfait car pour lui les avantages sont clairement l'écologique ainsi que l'agrément de conduite. Là encore l'autonomie du véhicule est de 400 km en hiver et 450 environ en été. Son employeur rembourse mieux si l'on a des panneaux solaires sur sa maison. Il lui a payé l'installation de sa borne de charge. Dimitri bénéficie d'une carte de recharge lorsqu'il n'est pas à son domicile. Il faut environ 20 à 30 mn pour recharger sa voiture.

Le désavantage principal est plutôt pour les trajets longs lors des vacances : le temps de trajets est évidemment plus long car il faut s'arrêter pour recharger le véhicule et il lui faudrait un peu plus d'autonomie.

En dernier lieu, je suis allée rendre visite à Tomé avenue des peupliers. Lui aussi est très satisfait de sa voiture électrique. Il est indépendant et sa voiture a entre 250 et 300 km d'autonomie. Pour lui le réseau Tesla est le moins cher actuellement pour alimenter sa voiture sur la route. En revanche, une l'installation d'une borne de recharge triphasée (la plus rapide) à la maison est plus chère. Il a eu les mêmes remarques que les autres usagers de Petit Ry en ce qui concerne les longs trajets, le prix de la borne, les temps de charge etc...

Il a insisté sur le fait qu'il y aura une phase d'adaptation pour tous. Il est confiant sur la capacité du pays à pouvoir fournir suffisamment d'électricité pour cette nouvelle mobilité, notamment avec un plus grand développement des énergies renouvelables.

Maintenant il va falloir attendre qu'il y ait un parc de véhicules d'occasion afin de pouvoir s'équiper quand on est un particulier. Les véhicules de sociétés en fin de leasing vont d'ailleurs alimenter ce parc dans le futur. D'autres constructeurs vont aussi proposer des modèles moins chers et il sera plus économique à l'installation de partager une borne de recharge entre voisins.

Ce qui est certain c'est que les véhicules thermiques vont disparaître petit à petit puisque l'Europe ne les acceptera plus (à l'état neuf) sur son marché à partir de 2035. Bien que

l'Europe mette en place des réglementations strictes, les voitures à moteur thermique émettent toujours autant de CO2 qu'il y a plus d'une décennie. C'est donc aussi un enjeu de santé publique : 48000 décès (7000 décès prématurés en Belgique par an) qui pourraient être attribués chaque année à la pollution aux particules fines PM2,5 en France métropolitaine, selon une enquête de référence de Santé publique France. Au vu de leur faible diamètre, elles pénètrent profondément dans l'appareil respiratoire et les autres organes, en particulier le cœur, augmentant le risque d'affections cardiovasculaires ou de cancers.

En parallèle, l'Europe peine à développer des alternatives viables aux carburants fossiles. Les biocarburants, les carburants de synthèse et l'hydrogène sont au centre des discussions, mais un rapport pointe du doigt l'absence d'une stratégie claire et durable pour le secteur. Le manque de carburants alternatifs, les coûts élevés et les questions environnementales restent toujours des obstacles majeurs.

Bien évidemment la production de batterie sera un enjeu géopolitique stratégique pour notre continent si nous ne voulons pas être dépendant de puissances étrangères hostiles et pour certaines peu soucieuses du développement durable.

Les pouvoirs publics vont donc devoir être très créatifs en ce qui concerne la mobilité en Belgique car tout le monde ne pourra peut-être pas rouler en voiture éclectique.

Véronique Mege-Sarek

Le Bourdaloue

Le terme « Bourdaloue » évoque tout naturellement une poire avec laquelle on réalise la tarte amandine.



Tarte amandine

Ce nom est aussi utilisé pour ce que l'on appelait au moyen-âge un vase de délices et de commodités.

L'origine de ce mot vient de la cour de Louis XIV où, dans la chapelle royale, l'abbé Louis Bourdaloue (1632-1704), surnommé le roi des prédicateurs et le prédicateur des rois, avait l'habitude de faire des prêches interminables.

Ces sermons duraient le plus souvent plus de deux heures, ce qui posait des problèmes d'ordre intime et clairement mictionnels !

L'usage d'un urinal devint indispensable ; dissimulé sous les amples jupes des dévotes, il se devait d'être adapté à la morphologie féminine. La forme d'une saucière fut donc adoptée pour cet objet particulier.



Le pot de chambre

Cependant, ce seraient les sybarites, de la prospère ville de Sybaris (510 av. J.-C.), amateurs de volupté et de plaisirs, qui auraient inventé ce pot si particulier, pour l'emporter lors de leurs « cocktails parties » ; mais il faut peut-être remonter plus loin dans l'histoire puisque l'ustensile a été retrouvé dans les tombes des pharaons.

À Rome, pas de banquets sans « matula » et « montela » ; le premier était un vaste bassin sur lequel on s'asseyait, le second, plus petit, servait d'urinoir. Des esclaves étaient chargés de s'occuper de ces récipients.

En 1832, la duchesse de Berry tente de conquérir le trône de France pour son fils. Dans ce but, elle se rend clandestinement dans des fermes, en passant la nuit chez les paysans, avec l'espoir de soulever la Vendée.



La duchesse de Berry

Chaque soir, elle réclamait un vase de nuit et recevait un rutilant saladier en faïence fleurie. Le voisinage, averti par le « téléphone vendéen », veilla à ce qu'à chaque halte, la duchesse trouve à sa disposition l'indispensable récipient que l'on appela « le saladier de la duchesse ».



Saladier fleuri à double usage

Ces objets particuliers ne laissèrent pas les collectionneurs indifférents, d'autant que si la plupart étaient en céramique, certains étaient en argent, comme celui d'une maîtresse d'Henry IV.



Exemplaire en porcelaine

Le cardinal Mazarin en possédait quatre, deux en verre et deux en argent. Louis XIV fit graver ses armoiries sur les siens ; aussitôt imité par ses courtisans, ce qui les protégeaient des vols.

Les collectionneurs de ces récipients se montrent très discrets et n'ont pas fondé d'association. Si nos musées évitent de les exposer, ce n'est pas le cas de celui de Londres qui présente de nombreux pots de chambre, en poterie ou en étain.

Un exemplaire de voyage de la future reine Marie-Antoinette, en porcelaine de Sèvres, peut être admiré dans le salon de Blenheim Palace de l'Oxfordshire.

Si vous vous rendez en Bretagne, n'hésitez pas à visiter le musée de Concarneau qui propose une magnifique collection de vases d'aisance.

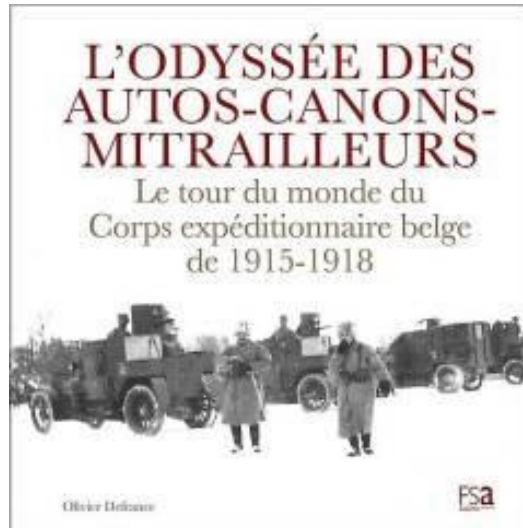
Possédez-vous l'une de ces pièces rares ? Il serait judicieux de la faire expertiser, car la cote de ces récipients ne risque pas de fléchir.

Robert Sartay

Une page d'histoire

L'Odyssée des autos-canon-mitrailleurs

Le tour du monde du Corps expéditionnaire belge de 1915-1918



L'auteur



Historien formé à l'Université libre de Bruxelles, Olivier Defrance s'est spécialisé dans l'étude des monarchies européennes aux XIXe et XXe siècles. Il a publié, aux Éditions Racine, Louise de Saxe-Cobourg. Amours, argent, procès en 2001 et Léopold Ier et le clan Cobourg en 2004.

Le livre

Après l'armistice de 1918, de nombreuses publications paraissent pour raconter l'aventure extraordinaire de ce Corps expéditionnaire belge en Russie de 1915 à 1918.

Ces pages ont le plus souvent été écrites par des anciens des A.C.M., elles sont évoquées dans l'album. Des notes, des lettres aux familles ont aussi traversé le temps, elles permettent de mieux comprendre comment ces hommes ont vécu en Russie, les combats, leurs épreuves, leurs doutes parfois...

L'ouvrage apporte de nombreux témoignages, et répond à diverses questions sur la personnalité du major Collon, créateur des A.C.M., l'organisation de l'unité, les conditions de vie des soldats belges en Russie, les populations rencontrées, les batailles dans lesquelles ils étaient engagés.

Il contient une importante collection d'images rarement publiées à ce jour et reproduit quelque 200 documents, fournis par des descendants des membres du Corps. L'auteur a bénéficié de la coopération d'historiens, dont ceux du Musée royal de l'armée.

Ce livre épique se lit comme un roman.

Résumé

En 1915, le major Auguste Collon parvient, grâce à ses relations et à l'appui du ministre de la Guerre, à créer un Corps d'autos-canon-mitrailleurs (A.C.M.). Aujourd'hui, avec l'expérience vécue lors de la Deuxième Guerre mondiale, on parlerait d'une unité de *Panzer* avec ses *Panzers Grenadiers*.

Le développement des A.C.M. n'aurait pas été possible si la Belgique n'avait pas été une grande nation industrielle, renommée pour sa métallurgie et ses fabrications métalliques.

Ce groupe, imaginé en 1914, est créé en 1915. Il est conçu pour la guerre de mouvement. Or, lorsqu'il est prêt à entrer en action, le front s'est stabilisé ; la guerre des tranchées va immobiliser les troupes belges jusqu'en 1918.

Le roi Albert décide alors de mettre les A.C.M. à la disposition de la Russie. L'armée du tsar mène une guerre sur un large front contre les forces allemandes et autrichiennes.

Le Corps belge s'embarque et arrive à Peterhof, résidence du tsar, près de Saint-Pétersbourg. Il est immédiatement envoyé en Galicie pour participer aux combats contre les Autrichiens. L'unité enregistre ses premières pertes, mais ses actions remarquables sont récompensées par l'attribution de la Croix de Saint-Georges, la plus haute décoration militaire russe.

Transférée à Kiev, le corps apprend le déclenchement de la révolution bolchevique. Les Russes et les Allemands signent un armistice et les A.C.M. doivent quitter le pays pour rentrer en Belgique. En raison des désordres provoqués par la guerre civile et sous la pression de l'animosité des bolcheviques, ils sont contraints d'abandonner leurs véhicules après les avoir démontés et ils regagnent Vladivostok où ils s'embarquent pour rejoindre San Francisco en traversant l'Océan Pacifique.

Les États-Unis leur réservent un accueil triomphal ; ils défilent dans de nombreuses villes pour arriver à New York où l'enthousiasme de la foule est prodigieux.

Ils rentrent en France au moment où se terminent les hostilités. Le corps des A.C.M. est dissous sans états d'âme : « Nul n'est prophète en son pays ! »

Cette aventure extraordinaire vaut d'être lue, elle dépasse de loin les fictions d'un Spielberg et mériterait d'être portée à l'écran.

Le coin des mélomanes

La musique romantique tardive

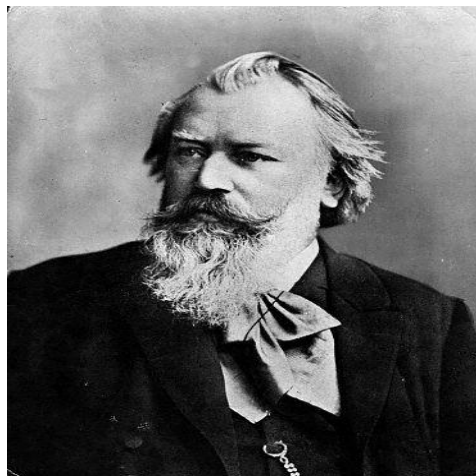
Dans le n° 26 du printemps 2024, nous avons évoqué la musique romantique.

Succédant au cosmopolitisme de cette époque, des tendances nationalistes mènent au « Romantisme tardif ».

De nombreux compositeurs éminents s'inspirent d'œuvres populaires pour écrire des partitions qui illustrent leurs pays d'origine. C'est le cas du norvégien Grieg, du russe Moussorgski, du tchèque Smetana et du finlandais Sibelius.

C'est cependant Brahms qui distinguera cette période.

Johannes Brahms



Johannes Brahms est né le 7 mai 1833 à Hambourg où son père Johann est contrebassiste à l'opéra.

Très doué pour la musique, Johannes suit ses premiers cours de piano dès l'âge de sept ans. À dix ans, il devient l'élève du professeur Marxsen qui ambitionne d'en faire un virtuose. Il suivra ses leçons durant une dizaine d'années.

En 1853, Brahms accompagne le violoniste hongrois Eduard Reményi dans sa tournée de concert. La même année, il rencontre Liszt et Schuman qui, après l'avoir écouté jouer, le désignent comme « un nouveau messie de l'art ! ».

Brahms est accueilli à la cour des princes Lippe-Detmold à Leipzig et est nommé chef des chœurs.

Il commence à composer de la musique orchestrale et des sérénades. Il rentre à Hambourg en 1859 et produit le *Concerto n° 1 en ré mineur pour piano et orchestre*, sa première œuvre majeure.

N'ayant pas trouvé d'emploi fixe à Hambourg, il s'installe à Vienne en 1862, où il est immédiatement adopté. Il donne des récitals de piano pour faire connaître ses œuvres, telles les *Variations et fugues sur un thème de Händel*. Il donne de nombreux concerts à la tête des grands orchestres viennois.

Il ne quitte Vienne que pour de courts séjours dans les pays germaniques ; en 1878, il se rend en Italie.

Consacrant sa vie à la musique, il devient le compositeur le plus en vue de sa génération. Auteur de chœurs et de quelque 200 lieder, Brahms excelle autant dans la musique de chambre qu'il enrichira jusqu'à son œuvre grandiose, les *Quatre chants sérieux*, créés en 1896.

Il meurt à Vienne le 3 avril 1897.

Communications et activités



Les vacances approchent petit à petit... **avez-vous pensé à bien sécuriser votre domicile. Ce serait dommage que votre retour de vacances soit marqué par des faits malheureux.**

Nous vous rappelons que certains petits aménagements peuvent ralentir ou dissuader les voleurs, par exemple :

- . Placement d'un éclairage automatique.
- . Placement d'un verrou supplémentaire.
- . Placement d'objets sur le rebord intérieur de la fenêtre. Changement des poignées de fenêtres pour un modèle à clés. Blocage de la coulisse de la porte-fenêtre par un bois.
- . Un buisson assez imposant planté au pied de la fenêtre rendra difficile l'accès à la fenêtre.

En cas de situation suspecte, n'hésitez pas à appeler les services de police avec un maximum d'informations (véhicule ou pas, immatriculation-couleur- modèle, description vestimentaire, direction de fuite...).

Adresse mail de la zone de police : ZP.OttigniesLLN@police.belgium.eu

Adresse du service quartier : ZP.OttigniesLLN.Quartier@police.belgium.eu

Contactez-les DIRECTEMENT de préférence au « 101 ».

Anita Rigot-De Groeve

Corrida d'été à Limelette



Le samedi 29 juin 2024 à 17h00, Limelette organise sa traditionnelle corridra d'été avec animations diverses sur le village de départ mais aussi sur tout le parcours

Cette corridra d'été est une course à pied originale, festive, populaire et familiale qui a pour but de dynamiser le village lors de sa fête annuelle. Elle est accompagnée de ravitaillements et est animée par différents orchestres ou groupes musicaux postés sur divers endroits du parcours. Cette épreuve est ouverte à tous les sportifs.

Le circuit de 3,5 km est à effectuer en 1, 2 ou 3 fois selon ses envies et ses possibilités.

L'itinéraire est très varié et emprunte des tronçons de campagne, traverse un bois et revient par un quartier résidentiel.

. 3.5 km Argenta Run – 7 km – Peaceassur run – 10,5 km – Fiscoplan run.

Pour toutes informations et inscriptions : www.corridalimelette.be

Anita Rigot-De Groeve



L'Association des Habitants du Petit-Ry (AHPR) organise **le dimanche 1er septembre 2024, sa 8ème brocante festive, de 8h00 à 16h00.**

Comme l'année précédente, la brocante du Petit-Ry mobilisera les avenues de Balbrire, Résistance et Peupliers.

Différents foodtrucks seront disponibles. Un château gonflable pour les enfants, un stand de grimage pour les enfants, un stand pain-saucisses et d'excellentes bières de terroirs proposés par nos amis du Rypin rendront cette belle journée attractive et joyeuse.

Le prix d'un emplacement de plus ou moins 5 m x 3m est fixé à 7 € pour les membres de l'AHPR. Pour les exposants externes, le prix est fixé à 12 € et pour les exposants professionnels le montant de l'emplacement s'élève à 30€.

Les réservations sont ouvertes auprès du secrétariat : brocantedepetitry2024@gmail.com

Nous rappelons que la préparation individuelle et personnelle de petites friandises, telles que crêpes, gaufres, brochettes de bonbons est autorisée, mais l'AHPR décline toute responsabilité en cas de contrôle négatif de l'AFSCA et demande de respecter les règles élémentaires d'hygiène.

Le Comité de la Brocante

Elections communales du 13 octobre 2024

Nous souhaitons convier des représentants des différents partis afin de pouvoir poser des questions relatives à notre quartier.

Nous vous tiendrons bien sûr au courant de cet événement.

Marché Guinguette

Tous les vendredis de 16h à 19h le marché guinguette vous propose un assortiment de légumes et fruits locaux. N'hésitez pas à y faire un petit tour...



Bonnes vacances!

Editrice responsable : A.H.P.R., avenue van de Walle, 37 - 1340 Ottignies

Ont apporté leur collaboration à l'édition de ce journal : Vicky Hannan, Geneviève Lenotte, Véronique Mege-Sarek, Edgard Vergucht, Robert Sartay, Christian Scheldeman, et Anita Rigot-De Groeve.